

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE Le Président, Le Secrétaire Général

Le 01/02/2019 à 9 h 45, les membres de l'association, se sont réunis à CDOS 93 - Pantin sur convocation du conseil d'administration.

Une feuille d'émargement a été établie. Elle est annexée au présent procès-verbal et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée est présidée par André MIGNOT en sa qualité de Président. Le secrétariat est assuré par Claude BERCIERE.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Ouverture de l'assemblée générale ordinaire.
- Approbation du procès-verbal de l'AG du 30 mars 2019.
- Mot de bienvenue du Président André MIGNOT
- Rapport d'activité du secrétaire Général Claude BERCIERE (Vote)
- Rapport financier présenté par Sylvette HOUZE en l'absence du Trésorier Marcel BOURDIN (Vote)
- Rapports des vérificateurs aux comptes Christiane DEMEILLAT et Jacques • DEFAWE.
- Approbation du rapport financier et quitus au trésorier. (Vote)
- Élection des vérificateurs aux comptes
- Fixation des cotisations 2021 (Vote) sans augmentation.
- Projet du budget 2020
- Orientations 2020
- Prise de parole des personnalités.
- Clôture de l'Assemblée 11 H 00
- Remise des récompenses : Ministère et CDMJSEA 93.

PREMIÈRE RESOLUTION

Procès-verbal de l'A.G du 30 mars 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

Rapport d'activité du Secrétaire Général Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2019, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé. Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIÈME RESOLUTION

Fixation du montant des cotisations 2021 : lettre de félicitations gratuite 1 ère année -18 ans, renouvellement -18 dans **5 €** + de 18 ans **10 €**, Médaillé Individuel **28 €**, Couple **40 €**, Famille 3 personnes **54 €**, Famille 4 personnes **64 €**, Famille 5 personnes 1 adhésion + 5 licences FFMJSEA, bienfaiteur 52 € et plus. Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Désignation de 2 vérificateurs aux comptes :

Madame Christine DEMEILLAT et Monsieur Franky BERNARD sont désignés.

Validation du représentant au congrès de la FFMJSEA : André MIGNOT

Validation des titulaires au Comité Régional d'Île-de-France : Claude BERCIERE, André MIGNOT et Fatch MADI qui devient trésorier adjoint du CRMJSEA IDF. Il sera remplacé pour les réunions du CR par sa suppléante : Josette JAFFRE,

M. Alain MANGOU, Président de l'A.A.C.P. N, nous confirme les 2 dates disponibles de visite du camp de Drancy : le 2 ou 9 mars 2020 avec des enfants de notre département et notre association. La municipalité de GAGNY met à notre disposition, un car reste à trouver la classe et le professeur pour cette visite (60 places environ).

Prise de parole de M. Bruno GIEL, Président du CDOS 93 ainsi que notre Président d'honneur Léon-Yves BOHAIN

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 h 15.

Une remise de distinctions (Départementales, Fédérales et Ministérielles) est faite par les personnalités.

Le Président invite les participants au verre de l'amitié et au repas de notre Comité

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

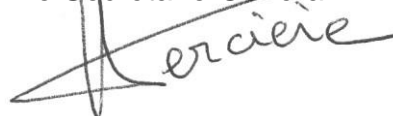
Pantin, le 01 février 2020

Le Président,



André MIGNOT

Le Secrétaire Général



Claude BERCIERE